



Probleme carte séjour yess

Par **yassinne 9874**, le **03/07/2017 à 20:33**

bonjour a tous alors voila j'ai une situation compliqué je suis rentré en france sans visa en 2011 et j'ai pas des papier né passport juste photocopies de passport et les preuves depuis 2012 jusq'a 2017 comme la facture de telephonne et edf le cmu les impot ect a cette période la j'ai rencontré ma copine ça fait 4 ans que on vie ensemble danc je voulez marier mais je ne veux pat routournez a mon payer d'origine car ça prends de temps et trop attendre et surtout pas confiance de paye d'origine j'ai des preuve de 5 ans vie on france je suis algeriene alors la question je voulez savoir est ce que avec lé preuve de 2012 jusqu'a 2017 avec elle vie commune est ce que peux obtenir la carte séjour sans routournez a payer d'origine et si quoi la soulution svp je sais plus et j'ai pas envie de marier pour d'aller la bas au payer d'origine attendre et laisser ma femmes derrière moi hors qeustion je muer essy merci pour m' aidez svp ou plus vit je voulez fair les démarché on se moment la merci

Par **citoyenalpha**, le **15/07/2017 à 04:33**

Bonjour

premièrement il vous faut au préalable vous rendre dans votre ambassade afin d'obtenir une pièce d'identité car sans pièce d'identité vous ne pourrez pas vous marrier.

deuxièmement votre compagne doit être française car à défaut votre régularisation à titre exceptionnel sur le territoire sera refusée par la préfecture. Attendez vous cependant à une forte opposition de la part de la préfecture. La procédure sera sûrement longue avant d'aboutir car vous n'êtes pas entré de manière régulière sur le territoire français.

Restant à votre disposition